

## COMMUNE DE SAINT-JULIEN-MONTDENIS

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2007

#### **Membres présents :**

M TOURNABIEN Marc, maire,

#### **Les adjoints :**

Mme LESIEUR Evelyne, MM. AMEVET Daniel, RAVIER Marc et BOCHET Marcel,

#### **Les conseillers :**

Mmes BUFFARD Bernadette, CHOMAZ Josiane, GROS Danielle

MM. DALLA COSTA René, VARESANO José

#### **Absents :**

M THIAFFEY Jean-François, procuration à Mme Evelyne LESIEUR

M VIARD Marcel, procuration à M Marc TOURNABIEN

M CANTIN Philippe, procuration à M René DALLA COSTA

Mmes MACALUSO Claude, FAVIER Stéphanie, MM. GROS Joël, BUTTARD Eric,  
MEULE Bruno.

**Secrétaire de séance :** Mme CHOMAZ Josiane

#### **1 Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 juin 2007**

Après correction d'une faute au prénom de Mme GROS, celui-ci est adopté à l'unanimité

#### **2 Approbation délibérations du CCAS**

Monsieur Marcel BOCHET nous fait le compte-rendu de la réunion du CCAS du 5 septembre 2007 dont les principaux points sont :

- M CARRAZ Pierre a été choisi comme traiteur pour le repas des anciens qui aura lieu le 14 octobre au gymnase. L'animation sera confiée à M. CARRAZ de MONTRICHER
- Deux décisions modificatives : une du compte 60628 suite à la facture du bois et l'autre du compte 024 suite à l'échéance du placement MINORET
- Les colis de Noël seront achetés à Mme CARTIER Catherine du Cellier de Clarisse pour un montant de 1800 euros
- Le legs MINORET (placement arrivé à terme) sera placé pour un an au taux de 4,26% sur un compte à terme

#### **3 Création de poste de technicien**

Ce point est reporté au prochain conseil municipal car nous n'avons pas l'avis officiel du centre de gestion pour pouvoir délibérer, le conseil municipal félicite cependant M. Joël CHATEL qui a réussi l'examen qui lui permet de devenir technicien sachant qu'il en effectue déjà le travail.

#### **4 Coupe à câbles demande de subventions**

L'ONF et le département se sont rencontrés pour mettre au point un nouveau formulaire de demandes de subventions (il nous faut donc recommencer notre demande, les chiffres restent les mêmes).

## **5 Subventions exceptionnelles**

Plusieurs associations de ST-JULIEN-MONTDENIS ont demandé des subventions exceptionnelles pour financer des évènements particuliers ainsi :

- une subvention de 100 euros est accordée à la Boule Ardoisière pour la participation d'un de ses adhérents au championnat de France qui a eu lieu à Mâcon.
- une subvention de 425 euros sera allouée au club de football pour les boissons offertes aux membres de l'Echo Ardoisier, à l'artificier lors de la fête patronale et pour des prestations demandées par la commune.
- une subvention de 1600 euros (soit 4 euros par repas) sera versée à la Chapelle de Grenis pour aider au financement du repas de la fête patronale.
- 1500 euros seront versés à l'Echo ardoisier pour équilibrer le budget de la journée d'échange avec les musiciens de Villar Focchiardo, le reste de leur déficit sera demandé au comité de jumelage en plus de la subvention qu'il alloue à chaque fois qu'une association organise une manifestation avec les Italiens.

Ces subventions seront prises sur le budget des associations

## **6 Renouvellement baux emplacements communaux**

Il s'agit de garages construits par des privés sur des terrains communaux en location ; le conseil municipal avait décidé que le locataire pouvait renouveler son bail mais ne pouvait le céder. Les baux sont de 3 ans avec un montant indexé sur l'indice du coût de la construction et revu chaque année.

Dans ces conditions MM. Yves DEBORE, Jean-Louis ALPE et Jean-Michel CARTIER LANGE peuvent renouveler leurs baux (il n'est pas possible de sous-louer).

## **7.Projet aménagement piéton rue du Bourg**

M. le maire expose les faits : de nombreuses maisons de cette rue sont en cours de réhabilitation, d'où l'idée de voir comment on va pouvoir la sécuriser pour faire cohabiter les voitures et les piétons. Il faut faire un relevé topographique de cette rue et une étude par un géomètre pour envisager les différentes possibilités d'aménagement, un devis a été demandé au cabinet GE-ARC, celui-ci est de 7126,72 euros TTC. Le conseil approuve à l'unanimité ce devis dont le montant sera inscrit au budget.

M. Dalla Costa pose le problème de la route de la gare : la commission des travaux étudiera différentes possibilités lors de sa prochaine réunion.

## **8 Recensement 2008, premiers résultats**

On a reçu les résultats partiels du recensement fait sur notre commune en 2006, notre commune compte 1599 habitants contre 1649 en 1999 soit une baisse de 3%

Ces résultats partiels vous seront communiqués dans le prochain journal municipal.

## **9 Demande de déclassement d'un chemin communal à la Ruaz**

M. ALAZET Stéphane demande le déclassement du chemin séparant les parcelles 405/406/407 qui lui appartiennent et les parcelles 408/409/410/411 en cours d'acquisition. Ce chemin est raide et n'est plus utilisé; un accord de principe est pris pour lui vendre ce qui traverse ses propriétés sous réserve qu'il ait bien acquis les parcelles citées ci-dessus. Les frais d'acquisition et de géomètre sont à sa charge.

### **10 Spectacle théâtral à ST-JULIEN-MONTDENIS en décembre**

L'AMAC souhaite décentraliser ses spectacles, elle propose donc à la commune de ST Julien d'accueillir une pièce d'ANTON TCHEKHOV « les méfaits du mariage » à la maison des jeunes le vendredi 14 décembre. Ce spectacle coûte 2100 euros : 75% sont pris en charge par l'AMAC, il reste 700 euros à la charge de la commune. Le conseil accepte cette proposition.

### **11 Demande au SPM pour prestation « plan de sauvegarde communal »**

Le plan de sauvegarde communal étant obligatoire pour toutes les communes depuis juillet 2007, le SPM propose d'embaucher un technicien pour faire ce travail pour toutes les communes qui le souhaitent.

M. le maire donne lecture de la délibération proposée à chaque commune pour approuver le lancement de cette démarche globale. Après examen du coût de l'opération, le conseil donne son accord.

#### **Coût total 45000 euros pour une quinzaine de communes.**

Subvention PAPI 20% soit 9000 euros (PAPI programme d'actions et de prévention d'inondation de la Maurienne)

Subvention du département 20% soit 9000 euros

Subvention de l'état 40% soit 18000 euros

Maître d'ouvrage 20% soit 9000 euros soit environ **600 euros par commune**

### **12 Comptes-rendus des réunions et des commissions**

M. Marcel BOCHET nous fait le compte-rendu de la commission des transports scolaires du 29 août 2007 : pour l'année 2006-2007 le montant des transports scolaires s'élève à 2552152.22€ ce montant étant en partie subventionné par le conseil général, la part restant à la commune de SAINT-JULIEN a diminué

M. le maire nous informe que les habitants de SAINT-JULIEN pourraient, dans un avenir proche, avoir la possibilité d'emprunter les cars scolaires pour des allers et retours à SAINT-JEAN moyennant une participation financière.

M. Marc Ravier liste les travaux qui ont été réalisés durant l'été :

- l'appartement de Mlle MARIN au groupe scolaire a été équipé de double-vitrage ainsi que le vestibule de l'école, le plafond du préau a été isolé
- la chaudière du groupe scolaire sera changée à l'automne par les employés communaux.

### **13 Questions diverses**

Mme Danielle GROS demande où en est le projet du LYON TURIN.

M. le maire donne 2 informations :

- les italiens vont trouver un accord pour le tracé dans le Val de Suze
- le premier ministre n'a pas réservé de crédits européens sur l'enveloppe 2007/2013 pour financer les travaux de la partie française mais demandera chaque année des financements.

Pour la partie internationale la France et l'Italie ont demandé 735 millions d'euros pour la réalisation des galeries et le démarrage du tunnel de base. Le percement devrait commencer en 2013.

La séance est levée à 22h30 après que Mme Evelyne Lesieur ait remercié toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de la fête patronale.